

PROCES-VERBAL **ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2018**

Le SIVOM de la Région Minière a tenu le 22 mars 2018 à 10H00 son Assemblée Générale, au bâtiment administratif à Doyet.

Cinquante quatre délégués, dont deux avec pouvoir, assistaient à cette réunion. Mme AMZIANE, receveur, M. TRUTTMANN du Bureau d'Etudes Reur, M. BONNET, responsable administratif, et M. MIRANDA, responsable technique du SIVOM, participaient également à la réunion.

M. Daniel PIQUANDET, le Président, remercie l'ensemble des délégués de leur présence et demande d'observer une minute de silence en la mémoire de Mme Bernadette BARADAT-FOURANE de la Commune de Chirat-l'Eglise, décédée en ce début d'année. Avant d'aborder les questions inscrites à l'ordre du jour, il demande de bien vouloir rajouter les points suivants : « Charges du SPEC 2018 » et « Vente mini-pelle Hitachi et remorque Gourdon ». Cette demande est acceptée à l'unanimité par le Comité Syndical.

BP-2018-1-1 - PV DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE :

M. le Président soumet le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2017 à l'approbation des délégués.

Approuvé à l'unanimité.

BP-2018-1-2 - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR :

Les chiffres sont en parfaite concordance avec le compte administratif. Le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve.

Approuvé à l'unanimité.

BP-2018-1-3 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Le compte administratif présente :

- pour la section de fonctionnement :
 - Dépenses : 4 403 398,03 €
 - Recettes : 6 198 895,94 €
 - Report résultat exercice précédent : 409 943,69 €
 - Soit un résultat cumulé excédentaire : 2 205 441,60 €
- pour la section d'investissement :
 - Dépenses : 2 969 358,73 €
 - Recettes : 3 024 337,40 €
 - Report résultat exercice précédent : -671 886,35 €
 - Soit un résultat cumulé déficitaire : -616 907,68 €

Le compte administratif est mis aux voix par M. Guy Courtaud, désigné Président de séance.

Approuvé à l'unanimité.

BP-2018-1-4 - AFFECTATION DE RÉSULTAT :

En prenant en compte les résultats cumulés des sections d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les restes à réaliser, il est proposé d'affecter :

- 1 907 707,68 € en section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2018
- 297 733,92 € en section de fonctionnement au compte 002 (excédent) du budget primitif 2018

Approuvé à l'unanimité.

BP-2018-1-5 - BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le budget présente un équilibre entre les dépenses et les recettes de 6 988 700 € en section de fonctionnement et de 6 180 400 € en section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité.

BP-2018-1-6 - SUBVENTION AU COMITE D'ŒUVRE SOCIALE :

Compte tenu des cotisations à verser au CNAS et de ses frais de fonctionnement, il est proposé de verser au COS une subvention de 8 400 €.

Approuvée à l'unanimité.

BP-2018-1-7 - CONVENTION ACTES AVEC LA PREFECTURE DE L'ALLIER :

Monsieur le Président explique que, pour la télétransmission des actes en Préfecture, le SIVOM va changer de plateforme et passer à Ixchange de la société JVS-Mairistem. La convention ACTES faisant référence à l'ancienne plateforme Ixbus, il a été convenu avec la Préfecture de l'Allier de conclure une nouvelle convention.

M. le Président donne lecture du projet de convention. Il est précisé que cette dernière offre plus de souplesse que la précédente et restreint les avenants.

Approuvée à l'unanimité.

BP-2018-1-8 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LE CDG 03 :

Il est donné lecture des conditions de mise à disposition de personnel fixées par le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Allier.

Le SIVOM faisant fréquemment appel à ce service, il est demandé pour faciliter les démarches et faire face plus rapidement aux besoins, de donner délégation au Président jusqu'à la fin de son mandat pour contracter toute demande de mise à disposition de personnel.

Approuvée à l'unanimité.

BP-2018-1-9 - CHARGES DU SPEC 2018 :

M. le Président rappelle que les charges du SPEC sont réparties entre le SIVOM Région Minière et le SIVOM Rive Gauche du Cher. La répartition pour l'exercice 2018 fixe la contribution du SIVOM Région Minière à 744 000,00 € HT qui fera l'objet d'un appel de fonds chaque mois.

La régularisation 2017 est de 4 218,73 € HT.

Approuvées à l'unanimité.

BP-2018-1-10 - VENTE MINI-PELLE HITACHI ET REMORQUE GOURDON :

M. le Président informe le Comité Syndical qu'il a reçu une offre pour l'achat de la mini-pelle Hitachi ZX 50U à hauteur de 20 000 € HT et de la remorque Gourdon immatriculée 5277 VD 03 pour 5 000 € HT. Il est précisé que ces biens ont été amortis en totalité et qu'ils ont déjà été remplacés en fin d'année 2017 par du matériel neuf.

Approuvée à l'unanimité.

DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES PAR DELEGATION :

Séance du 08 mars 2018 :

BUR-2018-1-1 – Accord-cadre à bons de commande 2018-2021 : marchés de travaux :

Consultation avec date limite au 29/11/17

Offre retenue à l'unanimité : Barbiero

Montant cumulé minimum : 150 000 €

Montant cumulé maximum : 1 100 000 €

BUR-2018-1-2 – Demande de remise gracieuse:

Une demande de remise gracieuse a été présentée pour un abonné qui subit des difficultés financières. Refusée à l'unanimité.

TRAVAUX :

M. Truttmann du Bureau d'études REUR présente l'avancée des travaux depuis la dernière assemblée.

- Marché à commandes :

MONTVICQ – Aménagement Place de l'Eglise :

- 92 ml de Fonte Ø150, 238 ml de PEHD Ø50, 102 ml de PEHD Ø90, 146 ml de PEHD Ø110, reprise de 29 branchements
- travaux en cours,
- montant des travaux : 118 593,37 € HT

- Programme annuel 2017 – lot 1 (canalisations) – Attribué au groupement Barbiero/Sogea :

COSNE D'ALLIER – remplacement des conduites Plan de Foire et Place de l'Eglise :

- 576 ml PEHD Ø50, 171 ml PEHD Ø140, 181 ml PEHD Ø160, reprise de 73 branchements,
- travaux terminés.

DOYET – remplacement de la conduite entre le Bourg et le Vallet :

- 765 ml fonte Ø200, reprise de 4 branchements, 1 antenne et 1 poteau incendie,
- démarrage reporté à fin mars 2018.

GIVARLAIS – remplacement des conduites du Bourg et rue des Bodins :

- 226 ml PEHD Ø50, 1 400 ml PEHD Ø160, reprise de 20 branchements, 3 antennes, 2 poteaux incendie et 2 ventouses,
- travaux terminés.

HYDS – remplacement de la conduite en traversée du Bourg :

- 140 ml PEHD Ø40, 155 ml PEHD Ø63, 183 ml PEHD Ø90, 160 ml PEHD Ø160, reprise de 39 branchements, 6 antennes, 2 poteaux incendie et 1 ventouse,
- travaux terminés.

HYDS – remplacement de la conduite route de la Gare :

- 1 120 ml PEHD Ø63, reprise de 16 branchements,
- travaux terminés.

LOUROUX DE BOUBLE – remplacement de la conduite entre la Gravière et Chamboirat:

- 1 585 ml PEHD Ø125, reprise de 6 branchements, 2 antennes, 1 ventouse et 1 puisard,
- travaux terminés.

ST BONNET DE FOUR/ ST PRIEST EN MURAT : remplacement de la conduite entre les Terrays et le Soleil :

- 2 990 ml fonte Ø200 revêtue ZMU, reprise de 20 branchements, 7 antennes, 3 poteaux incendie et 4 ventouses,
- travaux terminés.

VERNEIX – remplacement de la conduite la Croix de Fagne :

- 208 ml PEHD Ø180,
- démarrage reporté à fin mars 2018.

Montant total du marché : 2 008 792,23 € HT

- Programme annuel 2017 – lot 2 (réservoirs et équipements) – Attribué à Résina :

ESTIVAREILLES – réservoir du Cluzeau :

- volume 185 m3,
- travaux terminés. Finitions de maçonnerie à achever.

LA CELLE – surpresseur du Bourg :

- travaux terminés. Finitions de maçonnerie à achever.

LA CELLE – réservoir de la Combe :

- volume 185 m3
- travaux en cours. Enduits, finitions d'huissierie, clôtures et finitions extérieures à achever.

VILLEBRET – réservoir du Bourg :

- volume 240 m3
- travaux en cours. Finitions d'enduits et extérieures à achever.

ESTIVAREILLES – Captages de la Mitte :

- travaux en cours. Têtes de puits en cours de finition.

Montant total du marché : 494 079,51 € HT

- Programme annuel 2017 complémentaire – Attribué au groupement Barbiero/Sogea :

ESTIVAREILLES / REUGNY – remplacement de la conduite alimentant le Bourg de Reugny :

- 3 742 ml de fonte Ø150, 120 ml PEHD Ø63, 140 ml PEHD Ø50, reprise de 10 antennes, 3 ventouses, 3 poteaux incendie et 56 branchements,
- travaux en cours.

ST GENEST – remplacement de la conduite alimentant le Bourg :

- 3 046 ml de fonte Ø125, 253 ml PEHD Ø50, reprise de 10 antennes, 4 ventouses, 2 poteaux incendie et 28 branchements,
- travaux en cours.

VAUX – remplacement de la conduite en amiante-ciment:

- 3 120 ml de fonte Ø150, reprise de 10 antennes, 3 ventouses, 4 poteaux incendie, 1 réducteur de pression et 39 branchements,
- travaux en cours.

Montant total du marché : 1 503 609,86 € HT avec une aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à hauteur de 500 000 € HT.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

45 collectivités membres

54 délégués présents dont un avec un pouvoir

ANC-2018-1-1 - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR :

Les chiffres sont en parfaite concordance avec le compte administratif. Le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve et est donc approuvé à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité.

ANC-2018-1-2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Le compte administratif présente :

- pour la section de fonctionnement :
 - Dépenses : 95 142,93 €
 - Recettes : 89 921,33 €
 - Report résultat exercice précédent : 8 573,74 €
 - Soit un résultat cumulé excédentaire : 3 352,14 €
- pour la section d'investissement :
 - Dépenses : 0,00 €
 - Recettes : 1 989,45 €
 - Report résultat exercice précédent : -1 531,70 €
 - Soit un résultat cumulé excédentaire : 457,75 €

Le compte administratif est mis aux voix par M. Guy Courtaud, désigné Président de séance.
Approuvé à l'unanimité.

ANC-2018-1-3 - AFFECTATION DE RÉSULTAT :

En prenant en compte les résultats cumulés des sections d'investissement et de fonctionnement, considérant l'absence de restes à réaliser, il est proposé d'affecter :

- 3 352,14 € en section de fonctionnement au compte 002 (excédent) du budget primitif 2018.

Approuvé à l'unanimité.

ANC-2018-1-4 - BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le budget présente un équilibre entre les dépenses et les recettes de 90 500 € en section de fonctionnement et de 3 236€ en section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité.

CONTROLE DES POTEAUX D'INCENDIE
--

37 collectivités adhérentes

43 délégués présents dont deux avec un pouvoir

PI-2018-1-1 - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR :

Les chiffres sont en parfaite concordance avec le compte administratif. Le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve.

Approuvé à l'unanimité.

PI-2018-1-2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Le compte administratif présente :

- pour la section de fonctionnement :

- Dépenses : 26 040,66 €

- Recettes : 23 907,35 €

- Report résultat exercice précédent : 3 941,28 €

Soit un résultat excédentaire : 1 807,97 €

- pour la section d'investissement :

- Dépenses : 0,00 €

- Recettes : 300,00 €

- Report résultat exercice précédent : 1 500,00 €

Soit un résultat excédentaire : 1 800,00 €

Le compte administratif est mis aux voix par M. Guy Courtaud, désigné Président de séance.

Approuvé à l'unanimité.

PI-2018-1-3 - AFFECTATION DE RÉSULTAT :

En prenant en compte les résultats cumulés des sections d'investissement et de fonctionnement, considérant l'absence de reste à réaliser, il est proposé d'affecter :

- 1 807,97 € en section de fonctionnement au compte 002 du budget primitif 2018

Approuvé à l'unanimité.

PI-2018-1-4 - BUDGET PRIMITIF 2018 :

Le budget présente un équilibre entre les dépenses et les recettes de 25 800 € en section de fonctionnement et de 2100€ en section d'investissement.

Approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

M. le Président demande si des communes souhaitent recevoir la prochaine assemblée de juin. Après plusieurs propositions, il est retenue celle de Durdats-Larequille.

A l'issue de la réunion dont la séance a été levée à 11H45, M. PIQUANDET conviait l'assistance à prendre le verre de l'amitié.